

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 22 avril 2026

DEL20260422_066

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 16 avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 25

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Sabine CRETIN, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Mathieu BADIN, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Nora ZERARI ;

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : Stéphanie BRIFFOD, Bertrand RICHIRO ;

Pouvoirs : **7** : David DE VITO a donné procuration à Isabelle ROGUET, Nadine PERINET a donné procuration à Gianni GUERINI, Rodolphe ARNOULD a donné procuration à Laurent FAVRE, Franck KOËNIG a donné procuration à Sébastien JAVOGUES, Lucas PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL, Christophe BOYER a donné procuration à Sabine CRETIN, Guillaume GAUTHIER a donné procuration à Bernard ACHARD ;

Votants : 32

Secrétaire de séance : Ludovic TROTTET

DEL20260422_066 - Désignation des représentants à l'Établissement Public Foncier de Haute Savoie (EPF 74)

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU le code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté préfectoral de création de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie en date du 23/12/2003 n°2003-2914 ;

VU les statuts de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;

VU le règlement intérieur de l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 17/09/2003 approuvant l'adhésion de la CC Arve & Salève à l'Établissement Public Foncier de la Haute-Savoie ;

VU le renouvellement des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes Arve et Salève le 15 mars 2026 ;

VU que le Conseil communautaire nouvellement installé doit élire les représentants de la Communauté de Communes au sein des instances de l'EPF 74 ;

Il est rappelé que l'EPF est l'Établissement Public Foncier de Haute Savoie qui permet d'agir au nom et pour le compte des collectivités membres en matière de portage foncier et de conseil en stratégie foncière. L'EPF réalise le Plan d'actions foncières (PAF) pour les collectivités membres ;

CONSIDÉRANT que le Conseil communautaire nouvellement installé doit élire ses représentants qui siégeront au sein des instances de l'EPF ;
Il convient de désigner 5 titulaires et 5 suppléants appelés à siéger à l'Assemblée Générale ; parmi ces 5 titulaires, l'un sera désigné titulaire au Conseil d'Administration, l'autre suppléant.

CONSIDÉRANT les candidatures en qualité de représentants titulaires et suppléants ;

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations de ses représentants
- **DÉSIGNE** pour représenter la Communauté de Communes Arve & Salève au sein de l'**Assemblée Générale** de l'EPF 74 :

5 Titulaires	5 Suppléants
FAVRE Laurent	MAYORAZ Régine
PUGIN Lucas	BESSON Yves
CRETIN Sabine	BARBIER Sarah
COLLET Stéphane	JUCHEREAU Maxime
PERINET Nadine	DE VITO David

- **PROPOSE** au sein des 5 délégués titulaires désignés ci-avant pour représenter la communauté de Communes Arve & Salève au **Conseil d'Administration** de l'EPF74 :

1 Titulaire	1 Suppléant
FAVRE Laurent	PUGIN Lucas

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision

Le Secrétaire de séance
Ludovic TROTTET

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 23/04/2026
Publié, le 23/04/2026